

La Lettre du Souvenir

Association
pour le Souvenir
des Fusillés
de la Braconne

N°17- avril 2012

Éditorial

En raison du second tour de l'élection présidentielle qui aura lieu le dimanche 6 mai, la cérémonie d'hommage aux Résistants fusillés à la Braconne aura lieu

Samedi 5 mai 2012 à 15 heures dans la clairière de la Braconne.

Ce hasard du calendrier nous réunira le jour de la date anniversaire de la fusillade du 5 mai 1943.

Je connais votre attachement au Souvenir et au devoir de Mémoire, j'aurai beaucoup de plaisir à vous y rencontrer.

Cette cérémonie honorera les fusillés de la Braconne, ainsi que tous les autres Résistants fusillés de la Charente.

Michèle Dessendier

Cérémonie de la Braconne

Samedi 5 mai 2012

à 15 heures.

Témoignage

de Michel Cholet,

petit-fils de René Gillardie,

fusillé le 15 janvier 1944.

René Gillardie

René Gillardie grand-père de Michel Cholet travaille à l'usine de La Couronne Sofram avec un grand nombre de ses camarades ex-ouvriers à la Fonderie.

Le 30 septembre 1943 un agent de liaison du Front National est arrêté à Bordeaux. Le lendemain Berque a rendez-vous à Angoulême avec le même agent. Berque l'attend l'après-midi, au bar des Compagnons sur le Champ de Mars à Angoulême. Les policiers de Bordeaux, aidés par la police d'Angoulême, surgissent ; Berque se défend et blesse sérieusement un des policiers. Berque se sauve mais il est rapidement arrêté et violemment torturé. Le 2 octobre, c'est le tour de René Gillardie sur son lieu de travail. Il passera devant un tribunal militaire et sera condamné à mort le 8 janvier 1944. Quatre de ses camarades et amis de Ruelle seront déportés, d'autres en fuite réussiront à se sauver.



Guy Hontarrède

Un triste anniversaire : 5 mai 1943 – 5 mai 2012

Dans une clairière de la forêt de la Braconne, un peloton d'exécution allemand composé de soldats SS, en transit au camp militaire, exécutait six résistants. Ils avaient été condamnés à mort le 30 avril 1943 par un tribunal militaire siégeant au palais de justice d'Angoulême lors du jugement d'une affaire importante concernant tous les mouvements animés par les communistes.

Ils étaient plus de cinquante à avoir été arrêtés, six d'entre eux furent fusillés dans le département (pour l'exemple), les autres déportés, et quelques femmes relâchées.

Chef d'inculpation retenu contre eux : « Appartenance à association illégale, complicité avec l'ennemi, actions de francs-tireurs et voies de fait contre la puissance occupante ».

Ce même jour, la municipalité de Saint-Michel rendra à son tour un hommage devant le monument aux Morts de la commune à 18 heures.

"La Chevauchée à l'abîme"

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vient d'éditer un livre :

"La Chevauchée à l'abîme" (mai-juin 1940) Journal de route de Marcel Courtin"

"Ce témoignage d'un jeune charentais engagé dans la bataille de France illustre de façon poignante les combats menés par les soldats français en mai et juin 1940."

Vous pouvez vous en procurer des exemplaires par simple demande écrite auprès des services de l'ONAC de la Charente.

Cet ouvrage est gratuit, mais vous pouvez, si vous le souhaitez, faire un don à l'Oeuvre nationale du Bleu de France (ONBF) qui a participé à son édition (en établissant un chèque à l'ordre du régisseur des recettes de l'ONBF).

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON BUREAU

Voici la composition du conseil d'administration de notre association :

Michèle DESSENDIER Présidente
Josette BEAUFILS
et Colette MARCIQUET Vice-présidentes
Annick LAPOUGE Trésorière
André LAPLAGNE Trésorier adjoint
Colette LASSOUTIERE Secrétaire
Michel CHOLET Secrétaire adjoint

et par ordre alphabétique :

Paul CAPOROSSI
Jean CORBIAT
Michel DAVID
Camille DOGNETON
Guy HONTARREDE
Colette LASSOUTIERE
Geneviève ROMAIN

Jean Pierre BOUNY le dynamique animateur des Anciens combattants de la Résistance (ANACR) dans le Confolentais nous a fait part de l'Inauguration des Chemins de la Mémoire dans sa région le 7 avril dernier.

Par la même occasion, les Anciens Résistants y commémoraient l'anniversaire du Conseil National de la Résistance.

Il n'est pas besoin de souligner l'importance de ces manifestations.

Le projet pédagogique : où en sommes-nous ?

Nous venons d'entrer dans la phase de montage du dossier financier.

Les associations du monde des anciens combattants recensées par l'office national des anciens combattants ont été destinataires d'un dossier de demande de subvention.

Une demande conjointe avec la mairie de Brie, maître d'ouvrage

du projet, a été adressée à toutes les communes charentaises.

D'autres dossiers seront envoyés auprès des collectivités locales, territoriales et nationales.

Nous recevons des messages d'encouragement et des intentions de dons très favorables.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier dans nos prochaines lettres.

Premières subventions du monde associatif, pour un montant de 5620 € (à la date du 31 mars 2012)

ANFFMRF – Paris 75
(M. G Duffau-Epstein)
A D I F (Mme A Gros)
Asso Nationale PTT (M. Guillot)
Asso A R A C (M. JP Colas)
Asso Nationale Cheminots (M. JP Colas)
Union départementale des combattants volontaires de la Résistance (M. JF Dupuis)
Section des Médailleurs de la Résistance Française de la Charente (M. F Cordet)

Amicale des anciens du maquis de Bir'Hacheim (M. L Chabanais)
Amicale charentaise des anciens marins et marins anciens combattants (M. JP Métayer)
Asso des retraités militaires (M. J Bernard)
Autres dons
Mme Martine Pinville – députée de la Charente
Une liste des communes "donatrices" sera communiquée dans notre prochaine Lettre.

« Mon pays devenait un grondement profond ... »

C'est par ces mots que Louis Aragon évoque cette houle qui rassembla le peuple de France quand il fallut libérer notre pays de l'asservissement qui lui était promis. « *Mon pays devenait un grondement profond et sourd comme la mer quand elle approche des falaises* », écrit le poète. Il poursuit : « *Personne d'entre les ouvriers de la patrie, personne d'entre ces gens soudain promus au martyre ou à l'héroïsme ne s'étonna, ni ne recula devant son sort* ». Comme en d'autres lieux, la terre de Charente a vu se lever de ces « ouvriers de la patrie » dont parle Louis Aragon. Les noms des résistants fusillés dans la clairière de la Braconne et gravés sur le monument ainsi que ceux exécutés en d'autres lieux de Charente et qui figurent sur les neuf stèles, ont été de ces hommes, jeunes pour la plupart, qui ne reculèrent pas devant les pires épreuves. En cette période où chacun a pu entendre des mots parfois graves et presque toujours tendancieux sur les « étrangers », il est peut-être nécessaire de rappeler que parmi ces martyrs dont le sang a coulé sur notre terre de Charente, certains étaient nés en d'autres pays que celui pour lequel ils ont donné leur jeune vie. Ils venaient d'Italie, de Belgique, de Pologne, d'Espagne et de Tchécoslovaquie. Le 5 mai prochain, ils recevront le même hommage que tous ceux qui seront honorés ce jour-là, à l'occasion de la cérémonie organisée chaque année par notre association dans la clairière de la Braconne.

De vous à nous

Nous avons reçu de **Jean-Pierre Gaborit**, fidèle ami de notre association, ce courrier écrit par lui à l'intention de tous les membres. « *J'adresse à tous les membres de l'Association ainsi qu'à leur famille mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et la paix. Je regrette de n'avoir pu assister à la cérémonie du 15 janvier. Hélas mon éloignement de la Charente ne me permet pas d'être aussi souvent présent que je le souhaiterais. Si j'en juge par le compte-rendu de l'Assemblée générale, je me réjouis de l'avancement du projet pédagogique. Bien amicalement à tous.*

+o+o+o+

Le Journal officiel du 31 décembre 2011 a publié l'annonce d'une association dénommée « Association pour les héros fusillés de la Braconne ». Cette association a été créée à l'initiative des deux familles qui s'opposent à la citation du nom d'un des seize résistants fusillés dans la Clairière de la Braconne, dans les textes du projet pédagogique que nous préparons. La Lettre du Souvenir a évoqué cette question dans plusieurs de ses numéros, et tout récemment dans celui de janvier 2012 en rendant compte de notre assemblée générale du 26 novembre 2011.

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

<http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>